

Conseiller(ère) en communication – médias sociaux et numériques

Services administratifs
Poste temporaire

L'Assomption charme ceux qui la visitent et comble ceux qui y vivent. Située dans la région sud de Lanaudière, à proximité des grands axes routiers, cette ville de culture et de patrimoine se distingue par son décor champêtre et la qualité de vie exceptionnelle qu'elle offre à ses 23 000 citoyens. Choisir de travailler à la Ville de L'Assomption, c'est choisir de se joindre à une organisation dynamique, performante et innovante, c'est s'offrir un milieu de travail inspirant.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Sous l'autorité du directeur général, la personne recherchée élabore, développe et gère la stratégie de communications numériques et médias sociaux de la Ville de L'Assomption.

- Élaborer la stratégie de communication numérique générale et en assurer la gestion et le développement;
- Animer les communautés sur les médias sociaux, mesurer l'intérêt suscité par les contenus publiés et développer des stratégies de placements publicitaires numériques;
- Analyser la performance des différentes initiatives développées et les données qui en découlent;
- Rédiger ou adapter des contenus pour les diverses plateformes numériques en plus d'en optimiser la diffusion;
- Rester à l'affût des nouvelles technologies et pratiques en matière de communications numériques;
- Contribuer au maintien de l'image de marque de la Ville et participer à certaines activités de communication de cette dernière, notamment les séances de consultations publiques, les conférences de presse et les cérémonies, ainsi que les événements en y effectuant la couverture 2.0 lorsque requis;
- Participer à l'idéation de campagnes d'information et de promotion;
- Travailler en étroite collaboration avec les conseiller(ère)s en communication;
- Assurer la rédaction des contenus du site Internet, de l'intranet et des infolettres municipales;
- Gérer l'image de marque de la Ville de manière à accroître sa visibilité;
- Effectuer toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES

- 1er cycle universitaire en communication ou dans un champ d'études lié aux communications (médias numériques ou autres). Une expérience professionnelle exceptionnelle pourrait compenser le cycle universitaire demandé
- Expérience minimale de 5 ans dans le domaine des communications numériques
- Intérêt marqué pour la création de contenus vidéos et photos adaptés aux médias sociaux
- Posséder une expérience en milieu municipal est un atout
- Maîtriser la langue française parlée et écrite
- Maîtriser les techniques de pointe en communication
- Dynamisme et savoir-faire reconnus
- Habileté à traduire sa vision en un plan d'action clair et précis
- Facilité à établir de bonnes relations interpersonnelles
- Diplomatie, jugement, sens politique développé et habileté à nouer et à entretenir des liens d'affaires
- Connaissance de la langue anglaise (parlée et écrite)

- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Bonne résistance au stress lors des périodes de pointe
- Capacité à réagir aux situations imprévues, avec calme et efficacité

CONDITIONS

Traitement salarial : classe 3 - 82 129\$ à 109 005\$ annuellement

Horaire de travail : 33 heures/semaine

Assumer une garde rotative une semaine sur trois et être disponible certains soirs de semaine et fins de semaine lors d'événements.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier ordinaire, électronique ou par télécopieur, et ce, avant le **mardi 30 mai à 16h30**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION

Service des ressources humaines

Poste : Conseiller en communication – médias sociaux et numériques (temporaire)

781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord

L'Assomption (Québec) J5W 2H1

Télécopie : 450 589-4512 | ressources.humaines@ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.